

## **Droit social 4.0**

**Isabelle Daugareilh (Université de Bordeaux)**

- Cours à option dans le cadre du Master of Law
- 1 heure hebdomadaire au semestre de printemps 2021 (2 crédits ECTS)

### **Contenu du cours**

Ce cours vise à comprendre les transformations du monde du travail imposées par la quatrième révolution industrielle (informatique, intelligence artificielle, fusion des technologies, etc.). Il s'agira d'étudier les conséquences de ces évolutions en droit du travail (individuel et collectif) et en droit de la sécurité sociale. L'analyse comprendra des aspects de droit européen et de droit comparé. Le cours comprendra les thématiques suivantes :

1. Introduction, délimitations, enjeux.
2. Obsolescence/revitalisation/adaptabilité des concepts de contrat de travail et de salariat.
3. Présentation et discussion du tiers statut en droit comparé.
4. Quels droits collectifs pour les travailleurs 4.0 ?
5. Quelle protection sociale pour les travailleurs 4.0 ?
6. Droit européen et droit international applicable aux travailleurs.

### **Dates et planning**

**Jeudi 15 avril, 8h15-11h00**

**Vendredi 16 avril, 8h15-12h00**

**Mercredi 21 avril, 14h00-17h00**

**Jeudi 22 avril, 8h15-12h00**

### **Forme de l'évaluation**

Mode alternatif d'évaluation des connaissances. Chaque étudiant sera évalué en fonction des éléments suivants :

- Participation en classe
- Préparation d'un exposé (individuellement ou collectivement) sur un thème du cours de 20 minutes environ.
- Rédaction d'une brève contribution écrite (maximum 1'000 mots) sur un sujet donné.

En cas d'échec au mode alternatif d'évaluation des connaissances, l'évaluation porte sur une contribution écrite de 10 à 15 pages (maximum) sur un sujet donné (non susceptible de correction). Un travail insuffisant constitue un échec définitif.

### **Documentation**

Supports de cours (plan, présentation power point, lectures préparatoires) disponibles en ligne sur Moodle.

**Forme de l'enseignement**

Cours ex cathedra et exercices.

**Equipe enseignante**

Prof. Isabelle Daugareilh

**Objectifs d'apprentissage**

- Identifier les éléments de la quatrième révolution industrielle
- Comprendre les enjeux et conséquences en droit du travail et en droit de la sécurité sociale
- Comprendre l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire, internationale et comparative

**Compétences transférables**

- rechercher des informations par rapport à des sujets complexes et techniques ;
- comprendre la technologie pour mieux analyser les répercussions juridiques ;
- travailler en groupe ;
- promouvoir la curiosité intellectuelle ;
- développer l'esprit critique.